

Harceler n'est pas joué : un film en prévision

L'association Harceler n'est pas joué de Condé-sur-Noireau, présidée par Stéphane Tirard, a reçu, jeudi, un chèque de 400 €, subvention accordée sur le fond d'initiative du Crédit Agricole.

En effet, l'association a de nombreux projets, tels que la réalisation d'un film contre le harcèlement scolaire, avec le réalisateur Maxime Ginolin, mais aussi des actions dans des associations sportives, proposer des soirées débat...

Depuis peu, l'association est aussi devenue partenaire avec les professionnels de santé de Condé-sur-Noireau. Le local situé dans l'enceinte de l'établissement scolaire privé du Sacré-cœur a été aménagé pour accueillir les parents et les enfants harcelés.

C'est donc pour les aider dans leur projet qu'Olivier Besnier, directeur du Crédit Agricole de Condé-sur-Noireau et Vassy, et Aline Pelluet, administratrice de la caisse locale de l'Allié au Noireau, sont venus remettre ce chèque, en mains propres. « **Ces 400 € serviront à financer une partie du matériel informatique dont nous avons besoin pour le secrétariat** », précise Christelle Morice et Stéphanie Basset, trésorières de l'association.



Le Crédit Agricole de Condé-sur-Noireau a offert un chèque à l'association pour l'achat de matériel informatique Ouest-France

